PARAFOAM FR

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 453/2010

Date de révision: 05/05/2010 : Version:

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit. : PARAFOAM FR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DL CHEMICALS
Roterijstraat 201-203
B-8793 Waregem - Belgium
T + 32 56 62 70 51 - F + 32 56 60 95 68
info@dl-chem.com - www.dl-chem.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Num. d'appel d'urgence : + 32 70 245 245

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon les directives 67/546/CEE ou 1999/45/CE

Cat.Carc.3; R40
F+; R12
Xn; R48/20
Xn; R42
Xi; R36/37/38
Xi; R43
R53
R64

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Symboles de danger :

F+ - Extrêmement inflammable

Xn - Nocif

Phrases R : R12 - Extrêmement inflammable.
R36/37/38 - Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R40 - Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
R42/43 - Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R48/20 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R53 - Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R64 - Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.

Phrases-S : S23 - Ne pas respirer les fumées.
S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S56 - Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Diisocyanate de diphénylméthane	(n° CAS) 26447-40-5 (Numéro CE) 247-714-0 (Numéro index) 615-005-00-9	10 - 25	Cat.Carc.3; R40 Xn; R20-48/20 Xi; R36/37/38 R42/43
Diméthyléther	(n° CAS) 115-10-6 (Numéro CE) 204-065-8 (Numéro index) 603-019-00-8	1 - 20	F+; R12
Propane	(n° CAS) 74-98-6 (Numéro CE) 200-827-9 (Numéro index) 601-003-00-5	1 - 20	F+; R12
Isobutane	(n° CAS) 75-28-5 (Numéro CE) 200-857-2 (Numéro index) 601-004-00-0	1 - 20	F+; R12
Alkanes, C14-17, Chloro; Chlorinated Paraffins, C14-17	(n° CAS) 85535-85-9 (Numéro CE) 287-477-0 (Numéro index) 602-095-00-X	1 - 2,5	R64 R66 N; R50-53

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Diisocyanate de diphénylméthane	(n° CAS) 26447-40-5 (Numéro CE) 247-714-0 (Numéro index) 615-005-00-9	(5 =< C) Xi; R36/37/38 (0,1 =< C) R42

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Diisocyanate de diphénylméthane	(n° CAS) 26447-40-5 (Numéro CE) 247-714-0 (Numéro index) 615-005-00-9	10 - 25	Acute Tox. 4 (Inhalation), H332 Carc. 2, H351 Eye Irrit. 2, H319 Resp. Sens. 1, H334 Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373 STOT SE 3, H335
Diméthyléther	(n° CAS) 115-10-6 (Numéro CE) 204-065-8 (Numéro index) 603-019-00-8	1 - 20	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
Propane	(n° CAS) 74-98-6 (Numéro CE) 200-827-9 (Numéro index) 601-003-00-5	1 - 20	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
Isobutane	(n° CAS) 75-28-5 (Numéro CE) 200-857-2 (Numéro index) 601-004-00-0	1 - 20	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
Alkanes, C14-17, Chloro; Chlorinated Paraffins, C14-17	(n° CAS) 85535-85-9 (Numéro CE) 287-477-0 (Numéro index) 602-095-00-X	1 - 2,5	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410 Lact., H362

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Diisocyanate de diphénylméthane	(n° CAS) 26447-40-5 (Numéro CE) 247-714-0 (Numéro index) 615-005-00-9	(5 =< C) Eye Irrit. 2, H319 (5 =< C) Skin Irrit. 2, H315 (0,1 =< C) Resp. Sens. 1, H334 (5 =< C) STOT SE 3, H335

Textes des phrases R-,H- et EUH: voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général : Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer avec précaution.

Premiers soins après inhalation : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si des symptômes apparaissent ou en cas de doute, consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.

Premiers soins après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Premiers soins après ingestion : Non applicable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions après inhalation : non déterminé.

Symptômes/lésions après contact avec la peau : non déterminé.

Symptômes/lésions après ingestion : non déterminé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes nitriques (NOx). Chlorure d'hydrogène (HCl).

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations : Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas utiliser un jet d'eau.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Non applicable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas d'informations complémentaires disponibles

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Lieu de stockage : Ne pas exposer à la chaleur. Conserver les emballages dans un lieu bien aéré. Risque d'éclatement sous l'action de la chaleur, par augmentation de la pression interne. Conserver dans un endroit frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection en caoutchouc butyle.
Protection oculaire : Lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps : vêtement de protection léger.
Protection voies respiratoires : Dégagement massif de poussières: AR autonome.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Aérosol
Couleur : non déterminé.
Odeur : caractéristique.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : non applicable
pH solution : 1 % non applicable
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible
Point de fusion : non applicable °C
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : non applicable °C
Point d'éclair : non applicable °C
Température d'auto-inflammation : non applicable °C

Température de décomposition	:	non applicable °C
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	:	non applicable
Densité relative de la vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Densité	:	non déterminé
Solubilité	:	Eau: Réagit avec l'eau
Log Pow	:	non déterminé
Log Kow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible
Limites explosives	:	non déterminé vol % non déterminé g/m³

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Les mélanges gaz-air sont explosifs.

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

PARAFOAM FR	
DL50 orale rat	non déterminé
Dl 50 cutanée rat	non déterminé
DL50 cutanée lapin	non déterminé
CL50 inhalation rat (mg/l)	non déterminé
CL50 inhalation rat (ppm)	non déterminé

Irritation	:	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. pH: non applicable
Corrosivité	:	Non classé pH: non applicable
Sensibilisation	:	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Toxicité à dose répétée	:	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
Cancérogénicité	:	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
Mutagénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Éliminer comme un déchet dangereux.

PARAFOAM FR	
CL50 poissons 1	non déterminé
CE50 Daphnia 1	> 1000 mg/l 48H, DAPHNIA MAGNA, EC50

PARAFOAM FR	
CL50 poissons 2	non déterminé
TLM poissons 1	non déterminé
TLM poissons 2	non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

PARAFOAM FR	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	non déterminé g O^2/g matière
Demande chimique en oxygène (DCO)	non déterminé g O^2/g matière

12.3. Potentiel de bioaccumulation

PARAFOAM FR	
BCF poissons 1	non déterminé
BCF poissons 2	non déterminé
Log Pow	non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

code EURAL : 16 05 04* - gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADNR / IMDG / ICAO / IATA

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Risques environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Code de classification (ONU) : 5F
Code de restriction concernant les tunnels : D
LQ : LQ02

14.6.2. Transport maritime

Numéro EmS (1) : F-D
Numéro EmS (2) : S-U

14.6.3. Transport aérien

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient pas de substance candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH::

Acute Tox. 4 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation) Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique catégorie 1
Carc. 2	Cancerogénité Catégorie 2
Eye Irrit. 2	Graves dommages et / ou irritations oculaires Catégorie 2
Flam. Gas 1	Gaz inflammables Catégorie 1
Lact.	Toxicité pour la reproduction (Lact.)
Press. Gas	Gaz sous pression
Resp. Sens. 1	Sensibilisation des voies respiratoires Catégorie 1
Skin Irrit. 2	corrosion et irritation de la peau Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation de la peau Catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) Catégorie 3
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
R12	Extrêmement inflammable.
R20	Nocif par inhalation.
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R42	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R48/20	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques.
R53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R64	Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
F+	Extrêmement inflammable
N	Dangereux pour l'environnement
Xi	Irritant
Xn	Nocif

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.